



Calcul de perte de salaire suite a un accident de la route

Par David Mauriciane

Bonjour maître.

J'ai eu un accident de la route non responsable. Pour calculer ma perte de salaire sèche, mon assurance a besoin des attestations d'employeur des mois concernés. Cependant, les montants notés ne correspondent pas à ce que j'ai réellement reçu durant les mois civils car mon entreprise a calculé selon des tranches calendaires. Du coup, les calculs risquent d'être faussés. Que faire?